

Renvoi au comité des Secours de la pétition du citoyen Nicolas Bertaut, blessé dans la plaine de Verdun, lors de la séance du 1er brumaire an III (22 octobre 1794)

## Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Secours de la pétition du citoyen Nicolas Bertaut, blessé dans la plaine de Verdun, lors de la séance du 1er brumaire an III (22 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 332;

https://www.persee.fr/doc/arcpa\_0000-0000\_1995\_num\_99\_1\_17903\_t1\_0332\_0000\_9

Fichier pdf généré le 07/10/2019



venimeux bourdonnent autour de vous, parlés, et un souffle du Peuple les fera disparaitre.

Recevez le serment que nous faisons de ne jamais dévier du sentier révolutionnaire que vous avés tracé et de regarder toujours la Convention nationale comme le point de ralliement des véritables amis de la Patrie.

Vive la République! Vive la Convention nationale!

> CHAMPION, vice-président, Vache, agent national et sept autres signatures.

 $\boldsymbol{h}$ 

[Les autorités constituées et la société populaire de la commune de Tence, département de la Haute-Loire, à la Convention nationale, du 3 fructidor an II] (34)

Liberté, Egalité, Fraternité ou la Mort

Citoyens représentants,

Une triple tyrannie était sur le point de replonger la france dans l'esclavage, un seul homme par des qualités feintes et simulées, en forgeait les fers, un seul hommes, quelle audace. quelle présomption! on est saisi d'indignation et d'horreur : un seul homme, il s'exténuait donc plus, cet être méprisable, que vingt cinq millions d'hommes libres, cependant le moment était déjà arrivé, le mot d'ordre se faisait déjà entendre, quelques instants encore d'aveuglement, et la portion du peuple la plus chérie n'était plus, et la Convention était égorgée et il ne restait à la france que l'espoir de pleurer des malheurs qu'elle croyait pour jamais anéantis : mais une sage prévoÿance a déjoüé le complot fatal, il s'est trouvé des personnes qui connaissant l'obligation que leur imposait le nom de citoÿen, n'ont point voulu obéir. Quelle bonne jouissance de se représenter les dangers de l'orage quand on a eu le bonheur de l'éviter.

C'est à vos soins, vos veilles et votre zèle infatiguable, braves représentants, que nous en sommes redevables : c'est au courage de ces intrépides parisiens, qui vous ont si bien secondé, vous avés démasqué l'insidieux sinon (?); il ne parlait le fourbe que de justice, et il n'était rien moins qu'injuste; il parlait sans cesse de liberté et d'égalité, et il n'était rien moins que tiran, il reconnaissait l'existence de l'Etre suprême, l'immortalité de l'âme, il se conduisait comme si l'un et l'autre eussent été des chimères; comme si l'Etre suprême dût approuver l'attentat de ravir la liberté à un grand peuple; parce qu'il était ourdi dans les ténèbres.

Enfin Robespierre n'est plus ni ses complices. En est-il de même de la prévention, elle a failli à nous perdre, que la méfiance soit à l'ordre du jour : souvent un homme n'a que trop de talent

pour rendre ses semblables malheureux; n'accordons rien à un individu, pas même à deux, que tout se rapporte à la Convention, que tout soit pour elle; amour, hommage et idolatrie, et qui plus qu'elle le mérite, elle a détruit d'abord dans la personne de Louis Seize le règne des tirans, elle a détruit n'aguères, les fédéralistes trompeurs, et tout réssament des hommes méchants, qui voulaient encor la tirannie; d'un autre côté nos ennemis extérieurs, sont surpris de la rapidité de nos succès et de nos victoires.

Qu'un cri général se fasse donc entendre, de vive la convention, vive la montagne, qu'elle demeure à son poste, qu'elle s'en rende toujours plus digne, qu'elle y reste jusqu'à ce que la france soit ce grand livre si accompli, et si frappant, où tout mortel puisse lire; c'est la convention qui a fait triompher la république française, de tous les traitres et de tous les tirans qui voulaient l'asservir : quant à nous nous jurons de vivre libres ou de mourir, de poursuivre ceux qui voudraient s'opposer à vos sages décrets.

Vive la convention, vive la montagne.

CHAMPAUHAC, maire. Ravel, secrétaire et neuf signatures.

Suivent les signatures des membres de la justice de paix, du comité de surveillance et de la société populaire sur une page.

7

Le citoyen Nicolas Bertaut, de la Côted'Or, blessé dans la plaine de Verdun, expose qu'on n'a pas statué sur sa première pétition.

Renvoyé au comité des Secours, pour faire le rapport demain (35).

8

Le citoyen Thomas Carabeux expose qu'il a été blessé au siège du Quesnoy. Renvoyé au comité des Secours, pour en

faire le rapport dans trois jours (36).

9

Les citoyens Gauthier et Lamonce présentent une estampe qui figure le dévouement à la patrie  $(\bar{37})$ .

 $<sup>(35)\</sup> P.-V.,\ XLVIII,\ 3.$ 

<sup>(36)</sup> P.-V., XLVIII, 3. C 322, pl. 1363, p. 12.

<sup>(37)</sup> P.-V., XLVIII, 3.